



# LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



COMITÉ  
DE QUARTIER  
Les Hauts  
de Colomiers

Réunion du mercredi 09 avril 2025  
18h30 – 20h40

Lieu : Maison Citoyenne de la Naspe

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION MENSUELLE

### PARTICIPANT·E·S

**AUBIN Théodore**  
*Conseiller délégué  
Coordonnateur Comité de  
quartier des Hauts de  
Colomiers*

**CLERC Christian**

**DUMON Camille**

**PLATS Nathalie**

**BARTHES Laetitia**

**COHEN TANUGI Isabelle**

**LABBÉ Ségolène**  
*Adjointe à Mme le Maire  
déléguée à la Démocratie  
Locale et aux Comités de  
quartier*

**SAUNE Jean-Marc**

**BONNET Catherine**

**DIDON Vincent**

**MEZONNIAUD Michaël**  
*Correspondant de quartier*

### EXCUSÉ·E·S

**BESSARD Sandra**  
**COUTELLE Thierry**  
**ROUQUETTE Geneviève**  
**TRAVERSAZ Egan**

**BEYRET Jean-Bernard**  
**DE CANDIDO Jean-Pierre**  
**TALLEC Leïla**

**CHUPEAU Laetitia**  
**ETCHEVERRY Arnaud**  
**TRAVERSAZ Sandrine**

### Ordre du jour

- Présentation du dispositif municipal et des règles relatives à la mise en fourrière des véhicules,
- Temps de rencontre et d'échanges entre membres et Elu·e·s,
- Présentation du rôle des Elu·e·s dans le Comité de quartier,
- Rôle, objectifs, compétences, projets et organisations du Comité de quartier,
- Questions diverses et agenda.

## **I. PRESENTATION DU DISPOSITIF MUNICIPAL ET DES REGLES RELATIVES A LA MISE EN FOURRIERE DES VEHICULES**

---

La réunion commence par la présentation de B. GAUSSEN, Adjoint au Responsable de Pôle, Chef de la Police Municipale, accompagné de deux agents de la Police Municipale. Sa présence fait suite à la demande de Ségolène LABBÉ, dans l'objectif de répondre aux interrogations quant à la réglementation relative à la mise en fourrière des véhicules.

En effet, un véhicule de fonction d'une riveraine de l'Allée de l'Ardèche a été mis en fourrière les mois précédents, suscitant d'importantes incompréhensions. La présence de B. GAUSSEN, et ses explications a permis une clarification. Sa présentation a été suivie d'un échange constructif.

## **I. TEMPS DE RENCONTRE ET D'ECHANGES ENTRE MEMBRES ET ELUES**

---

La réunion débute par un tour de table, offrant à chacun l'occasion de se présenter. Ce moment d'échange favorise la rencontre entre les membres du Comité de quartier des Hauts de Colomiers, Ségolène Labbe, Adjointe au Maire en charge de la Démocratie Locale et des Comités de quartier, Théodore Aubin, Élu coordinateur du Comité des Hauts de Colomiers, ainsi que le Correspondant de quartier, Michaël Mezonniaud.

## **II. PRESENTATION DU ROLE DES ELU-ES DANS LE COMITE DE QUARTIER**

---

### Le rôle de l'Adjointe déléguée à la Démocratie Locale et aux Comités de quartier

Ségolène LABBÉ présente les six Comités de quartier, ainsi que leur genèse. Elle rappelle que les Comités de quartier sont l'expression d'une démarche municipale impulsée par Madame le Maire, Karine TRAVAL-MICHELET visant à rendre le citoyen acteur de sa ville. Ceci, en mettant en œuvre une nouvelle forme de gouvernance par son engagement dans des démarches de participation citoyenne, et en développant une politique commune de la participation citoyenne sur l'ensemble du territoire.

Ensuite, elle présente le rôle de l'Adjointe déléguée à la Démocratie Locale et aux Comités de quartier, au sein de cette instance de participation citoyenne :

- Impulser la dynamique de la participation citoyenne,
- Piloter le dispositif,
- Assurer le lien avec le Conseil Municipal,
- Accompagner les élus coordonnateurs,
- Arbitrer les décisions,
- Valoriser l'action des Comités de quartier.

Elle est la responsable des six Elu-es coordinateurs/rices (1 Elu-e par Comité de quartier). Enfin, elle présente le « Collège Elus » du territoire du Comité de quartier des HAUTS DE COLOMIERS.

**COMITÉ  
— LES HAUTS  
DE COLOMIERS —**

• Collège «Habitants» : 18 membres  
8 anciens membres, 10 nouveaux et nouvelles membres

• Collège «Élus» : 5 membres  
**Coordonnateur : Théodore AUBIN**

- ✓ Cathy CLOUSCARD
- ✓ Elisabeth MAALEM
- ✓ Élodie HOBET
- ✓ Francis VAZQUEZ

Correspondant de quartier  
**Michaël MEZONNIAUD**



COLOMIERS  
leshautsdecolomiers@quartiers-colomiers.fr

#### Le rôle de l'Élu coordinateur :

Théodore AUBIN succède à Ségolène LABBE dans la prise de parole, pour présenter le rôle de l'Élu coordinateur du Comité de quartier des HAUTS DE COLOMIERS, résumé en 7 points clefs :

- Garant du respect du Règlement Intérieur et de la Charte de la Participation Citoyenne,
- Garant de l'utilisation des budgets,
- Assure la transmission de l'information nécessaire au développement des projets de territoire,
- Facilite le développement des projets citoyens,
- Valorise les actions et les projets des Comités,
- Valorise et coordonne les séances plénières et le Conseil de la Vie Locale,
- Assure le lien avec le Conseil Municipal.

### **III. RÔLE, OBJECTIFS, COMPÉTENCES, PROJETS ET ORGANISATION DU COMITE DE QUARTIER**

Michaël MEZONNIAUD présente le rôle des Comités de quartier, résumé en trois points :

- **Éclairer** la décision afin qu'elle soit adaptée aux besoins de la population,
- **Contribuer** aux projets dans le respect de l'intérêt général,
- **S'impliquer** dans les démarches de participation citoyenne.

Il énumère ensuite les 5 objectifs identifiés lors de la création des Comités de quartier :

- Favoriser la mobilisation des habitants,
- Développer le vivre-ensemble,
- Renforcer le pouvoir d'agir des habitants,
- Favoriser l'expertise d'usage des habitants,
- Créer du lien entre les différents partenaires du territoire.

## Compétences et organisation du Comité de quartier

Lieu d'écoute, d'expression et de concertation, le Comité de quartier a plusieurs compétences :

- Information mutuelle, consultation et concertation sur les projets relatifs au quartier ou ayant une incidence sur son devenir.
- Formulation de propositions sur les questions et dossiers concernant le quartier, de sa propre initiative ou à la demande de la Municipalité.



Une durée d'engagement de 3 ans.

Une organisation autonome privilégiant les instants de convivialité.

Favoriser l'ouverture des réunions aux habitants.

Une séance plénière par an, adossée à une animation locale organisée par le comité ou un/des acteur(s) du territoire.

Le Conseil de la Vie Locale est une instance qui se réunit 1 fois par an et qui est présidée par Mme le Maire.

Le Conseil de la Vie Locale est l'instance annuelle d'évaluation du dispositif des Comités de quartier. Il interroge :

- ➔ L'organisation,
- ➔ Les moyens,
- ➔ Les réalisations,
- ➔ Les perspectives.

### Les moyens dédiés : Le Pôle Vie Citoyenne Comité de quartier et les Correspondant-es de quartier

Michaël MEZONNIAUD présente le Pôle Vie Citoyenne – Comité de quartier, en précisant que le lien avec le Comité de quartier des HAUTS DE COLOMIERS s'établit par l'intermédiaire du Correspondant de quartier. Ce dernier fait le lien entre l'instance de participation citoyenne et les services de la Mairie, en transmettant les informations et en accompagnant le Comité de quartier dans ses projets, grâce à des moyens dédiés.

Il assure :

- ➔ Le soutien à l'animation des réunions, en lien avec les membres des Comités de quartier,
- ➔ Le suivi et l'accompagnement administratif en lien avec les projets du Comité de quartier.

### Des moyens mis à la disposition des Comités

- ⇨ Dossiers préparatoires à la réflexion,
- ⇨ Convocations, affranchissements, photocopies, courriers,
- ⇨ Mise à disposition de lieux de réunion dans les structures publiques de la ville,
- ⇨ Mise en place d'outils de travail, de communication,
- ⇨ Suivi budgétaire,
- ⇨ Formation des membres,

⇒ Logistique et matériel nécessaires à l'organisation de manifestations, ou d'animations du Comité de quartier.



Michaël MEZONNIAUD présente ensuite l'organisation du Comité de quartier des HAUTS DE COLOMIERS, au cycle 3 :

- **18 membres inscrits suite à l'appel à candidature** dont 9 femmes et 9 hommes
- 8 ancien·nes membres

[Lien Pôle Vie Citoyenne Comité de quartier](#)

⇒ **1 réunion mensuelle**

Le Comité et le Pôle restent en contact via la boîte mail Démocratie Locale, et le groupe WhatsApp du Comité. Des réunions peuvent être organisées à l'initiative de l'une ou l'autre des parties au besoin des projets.

Le lieu de réunion du Comité sur son territoire : **la Maison Citoyenne de la NASPE.**

Il présente ensuite la participation du Comité de quartier des HAUTS DE COLOMIERS aux projets ville au cours de la fin du cycle deux du Comité de quartier (de septembre à décembre) :

Journée des Nouveaux Columérins,  
Forum des Associations,  
World Clean Up Day,

La fête des Bons Plans,  
Journée de la Participation Citoyenne,  
Cellule de veille –CLSPD,

#### **IV. LES PROJETS VALIDÉS EN COURS PAR LE COMITÉ DES QUARTIER DES HAUTS DE COLOMIERS**

⇒ L'aire du Bassac/Aussonnelle

Pour rappel, le Comité de quartier souhaite renforcer les cheminements dans cette zone naturelle. La ville de Colomiers, via l'AMI a retenu la proposition d'aménagement paysager par la création d'un environnement harmonieux et un aménagement de buttes paysagères présentée par l'entreprise CASSIN TP. Aujourd'hui, des études complémentaires sont en cours sur ce site.

⇒ Projet Boisement du Sélery

D'une superficie de 3 ha, la parcelle à boiser se situe en lisière urbaine, entre le boulevard du Sélery, l'école G. SAND et le cimetière paysager du Bassac. Cette parcelle est classée en zone naturelle et de loisirs. Actuellement, cet espace est fauché et labouré chaque année. Un cheminement en « pas d'âne » relie cet espace au cours d'eau du Bassac. Le Comité de quartier des Hauts de Colomiers a fait part de son intérêt à poursuivre les réflexions menées lors des deux précédents cycles du Comité de quartier.

Deux ateliers de co-construction, en vue de présenter un plan d'aménagement de cet espace, ont été menés par le Pôle Projet, I. MASDOUA, Coordinatrice de projets Transition Ecologique avec les membres du Comité de quartier, les représentants des parents d'élèves de l'école G. SAND, et la responsable de la Maison Citoyenne de la NASPE.

*Ce projet est temporairement mis en attente en raison des contraintes budgétaires actuellement rencontrées.*

#### **V. LES AXES DE RÉFLEXION DU COMITÉ**

⇒ Vide Greniers

Le Comité de quartier, en partenariat avec l'API (Association des Parents Indépendants) de l'Ecole George Sand, a pour projet d'organiser un vide-greniers sur le parking de l'école élémentaire George Sand. L'objectif est de créer un moment convivial au sein du territoire, tout en faisant connaître le Comité de quartier. La date prévue est le 15 juin 2025.

*Ce projet est annulé, suite à une série de difficultés rencontrées lors de l'élaboration du projet.*



⇒ Projet K'Net Partage

L'Association KNET PARTAGE, association de Loi 1901 caritative à but humanitaire, social et environnemental, a pour vocation d'aider les enfants en situation de handicap ou vulnérables par le tri de canettes aussi bien en France qu'à l'étranger.

I. COHEN TANUGI a proposé au Comité de quartier le projet d'installation de collecteurs de canettes usagées dans l'espace public. Ce projet vient en complément des actions que les Comités de quartier organisent comme le World Clean up Day ou les brigades vertes. Il a un triple impact :

- ⇒ Environnemental, en débarrassant espaces privés et publics de canettes usagées,
- ⇒ Civique : voir une personne ramasser des déchets, ou participer soi-même au recyclage est une contribution à l'amélioration du cadre de vie, et environnemental,
- ⇒ Solidaire : l'association vient en aide aux enfants en situation de handicap, ou vulnérable, récoltant des fonds pour ces-derniers.

Ce projet a été validé par le Comité.

Trois questions se posent :

- ⇒ Où installer le premier collecteur de canettes ?
  - *Ségolène LABBÉ propose en proximité de la Maison des Transitions Écologiques.*
- ⇒ La Mairie peut-elle mettre à disposition un local, pour stocker les canettes après avoir vidé le contenant présent sur l'espace public ?
  - *Ségolène LABBÉ informe le Comité que la Ville ne dispose pas de locaux à mettre à disposition pour le stockage.*
- ⇒ Le Comité de quartier pourrait-il financer (à hauteur de 100 à 200€) l'achat du matériel nécessaire à la création du contenant pour canettes ?
  - *Le Comité de quartier a répondu favorablement à la proposition.*

Enfin, il est proposé de solliciter les élèves du Lycée Eugène MONTEL pour participer à la construction du collecteur de canettes.



⇒ Projet Balade Goûter Concert

L. BARTHES propose au Comité de quartier des HAUTS DE COLOMIERS d'organiser, le dimanche 14 juin 2025, de 15h30 à 18h00, une balade musicale dans la zone naturelle le long de l'Aussonnelle (côté Colomiers).

Objectifs :

- Créer un moment de partage simple et convivial dans le quartier des HAUTS DE COLOMIERS
- Mettre en valeur un lieu cet espace naturel,
- Valoriser des groupes musicaux columérins,
- Faire connaître le Comité de quartier
- Toucher un public mixte (sportifs, familles, promeneurs).

Le Comité de quartier valide cette proposition. Il est souhaité de promouvoir un format musical sans support électrique, et que chaque groupe ait un lieu fixe attribué le long du circuit défini. Le Comité de quartier souhaite diversifier les styles musicaux, et mettre en valeur des associations Columérines. Chacune de ces étapes musicales sera ponctuée de pauses avec la proposition d'une collation ou d'une boisson désaltérante.

2 exemples de circuits en bleu et rouge :



⇒ Brigades Vertes trimestrielles

Le Comité de quartier propose l'organisation d'une Brigade Verte par trimestre. Les Brigades Vertes permettent :

- De nettoyer les zones parcourues par les membres présents,
- De participer à acte civique et pédagogique, sensibilisant à la solidarité, ainsi que l'importance de prendre soin des espaces publics,
- Une visibilité du Comité de quartier, et d'aller à la rencontre des habitant·e·s du territoire.

Pour la prochaine Brigade Verte, aucune date n'est actuellement définie.

⇒ Animations : Les festivités de fin d'année

Michaël MEZONNIAUD présente les festivités de fin d'année qui se sont déroulées le 07 décembre, à partir de 14h.

Lieu : Maison Citoyenne de la NASPE en collaboration avec cette dernière.

Animations organisées par le Comité de quartier des HAUTS DE COLOMIERS :

- Sculpteur de ballon,
- Père Noël,
- Chocolat chaud, Pères Noël en chocolat,
- Crêpes.



## 2. L'inter Comité de quartier

Michaël MEZONNIAUD présente les 4 points sur lesquels ont collaboré ensemble, lors du dernier trimestre de l'année 2024, les Comités de quartier dans le cadre de **l'inter Comité de quartier** :

- ⇒ Le World CleanUp Day, qui s'est déroulé le 21 septembre, mettant en avant le Bassin de rétention des Marots. Cet événement a permis la valorisation du projet.
- ⇒ Le projet Chemins Malins : Les Comités de quartier ont souhaité créer des cheminements, des itinéraires vers le Centre -en étoile-utilisant les passages malins pour aller au centre-ville à pied. Ils inscrivent ce projet à l'échelle de la Ville, souhaitent prendre en compte l'accessibilité des passages choisis, et créer des « itinéraires malins » utilisant le plus de passages malins permettant de passer d'un territoire de Comité de quartier à l'autre.

L'inauguration des Chemins Malins a eu lieu le samedi 12 octobre 2024.



Lame au départ de l'itinéraire



Balise pour l'itinéraire du CQ des HAUTS DE COLOMIERS

- ⇒ Les stands au marché de plein vent, le 19 septembre et le 30 novembre : la présence des membres au marché de plein vent permet de faire connaître les Comités de quartier, de recueillir la parole des habitant-es, mais également, de rencontrer des personnes volontaires pour intégrer les Comités de quartier.
- ⇒ Les déchets et les dépôts sauvages à l'échelle de la Ville : La question des déchets et des dépôts sauvages est prégnante pour l'ensemble des Comités de quartier. Chaque Comité est invité à lister les points sensibles de leur territoire afin de remonter l'information aux services compétents pour une prise en charge, et une campagne d'affichage. Au-delà de cette action, les Comités souhaitent expliciter aux habitantes et habitants les différentes solutions permettant de lutter contre ces dépôts en :
  - Encourageant au tri sélectif et à utiliser les points de collecte prévus par une campagne de sensibilisation positive
  - Informer des sanctions encourues en cas de dépôts sauvages
  - Organiser des campagnes de nettoyage participatif.

## VI. QUESTIONS DIVERSES

---

- Au sujet du Bassac/Aussonnelle, une installation de panneaux photovoltaïques avait été évoqué lors du cycle précédent. Pourrions-nous avoir des informations concernant l'ancienne décharge, et être davantage associé-es aux décisions concernant l'aménagement ?
- Le Comité de quartier des Hauts de Colomiers exprime le sentiment partagé par de nombreux membres de ne pas pouvoir concrétiser leurs projets, ce qui entraîne une démotivation croissante.
- Existe-t-il un Label Européen qui permettrait d'obtenir des fonds, pour financer les îlots de fraîcheur prévus sur le territoire ?

Avant de clôturer la réunion, Michaël MEZONNIAUD fait ses adieux aux membres du Comité de quartier des HAUTS DE COLOMIERS, leur exprimant sa grande gratitude pour ces temps partagés ensemble, et leur souhaitant une bonne continuation.

**Fin de réunion : 20h40**

**Date de la prochaine réunion : Lundi 05 Mai 2025 à 18h30, Maison Citoyenne de la NASPE.**